

INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Janvier 2025**
■ INJEPS-2025/05

La difficile prise en compte du point de vue des enfants ou les limites de l'organisation des accueils collectifs de mineurs

SYNTHÈSE

SOUTIEN À LA RECHERCHE

- Baptiste BESSE-PATIN, docteur en sciences de l'éducation, chargé d'études, EXPERICE, université Sorbonne Paris Nord
- Nathalie ROUCOUS, maîtresse de conférences en science de l'éducation EXPERICE, université Sorbonne Paris Nord

*Ce rapport a bénéficié du soutien financier de l'INJEP.
Il engage la seule responsabilité de ses auteurs et/ou autrices.*

Cette recherche vise à comprendre la façon dont les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM) ont accueilli et intégré, par le passé et actuellement, les attentes des enfants exprimées dans différentes enquêtes depuis quarante ans. Entre les pénuries de recrutements d'animateurs et d'animatrices, et les baisses de fréquentation concernant les séjours avec hébergements (colonies de vacances, camps...), l'animation socioculturelle reste traversée par de nombreuses difficultés. Si plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cette baisse de la fréquentation (freins financiers et évolution des politiques d'aides, réglementations et normes d'entretien, vente du patrimoine, modèle social de vacances familiales, etc.), on s'est peu intéressé à l'avis des jeunes et encore moins des enfants. C'est l'objet de cette étude qui propose de relire les enquêtes menées au fil des décennies par des organisateurs et des équipes de recherche en sciences sociales, pour documenter les points de vue des enfants sur leurs expériences en ACM, de manière à interroger le degré de prise en compte de ces attentes et leur lien éventuel avec la désaffection constatée.

Des enquêtes antérieures pour des entretiens contemporains

Depuis les années 1980, nombre d'enquêtes ont été réalisées ou commanditées par différentes associations et fédérations pour interroger les pratiques d'animation à partir des points de vue des enfants et des jeunes. Cette accumulation incite à en faire une lecture transversale et offre ainsi l'occasion d'interroger à nouveaux frais l'actualité des ACM. La présente recherche se situe dans la lignée de ces travaux pour contribuer à une meilleure compréhension des pratiques d'organisation de ces formes de loisirs organisées et collectives et plus particulièrement celles à destination des enfants. Comment sont pensés le loisir des enfants et leurs vacances ? Comment sont appréhendées les attentes des enfants ? Comment sont élaborées les propositions en lien avec ces avis et ces demandes par les organisateurs d'ACM ? En s'appuyant sur des données contemporaines et historiques, cette recherche s'inscrit dans les travaux de la sociologie de l'enfance (Sirota, 2006) et plus spécifiquement concernant ses loisirs (Besse-Patin, 2018 ; Roucoux *et al.*, à paraître 2025).

Pour répondre à ces questions, une revue de littérature, une analyse des documents d'archives (et publications du secteur) et des entretiens ont été effectués. Nous avons adopté une démarche réflexive dans une perspective sociohistorique afin de comprendre la prise en compte des goûts et des avis des enfants régulièrement sollicités par des organismes gestionnaires d'ACM. C'est pourquoi l'objet de l'enquête s'est volontairement déplacé de ces points de vue vers la prise en considération de ces avis par les organisateurs desdits ACM. La méthodologie employée repose sur une démarche hybride qui combine une approche documentaire (avec une portée historique) et une approche qualitative habituelle (à partir d'entretiens). Ces deux approches se complètent pour appréhender la prise en compte des points de vue des enfants, par l'intermédiaire des modalités d'organisation des ACM, de façon diachronique en étudiant une possible évolution au cours des enquêtes revisitées, et de manière synchronique en questionnant la diversité des perspectives contemporaines des organismes.

Afin de saisir les évolutions des pratiques d'organisation des ACM, nous nous sommes moins intéressés aux principes des organisateurs (lisibles dans leurs productions respectives) qu'à leurs traductions dans des pratiques effectives. C'est en ce sens qu'il a semblé pertinent de constituer et de partager avec les organismes sollicités un document de synthèse des points de vue des enfants à partir des enquêtes sélectionnées. Il s'agissait de fournir une base commune aux échanges pouvant compléter les perceptions personnelles des individus ou les évaluations (de la satisfaction, des questionnaires internes,

des enquêtes, etc.) des organisations. En plus des conceptions ou des prises de position, l'entretien s'adossait ainsi à un ensemble de faits, d'actions ou d'expérimentations, permettant d'interroger les pratiques contemporaines des organisateurs. La problématique explorée nous a plutôt dirigés vers une dizaine d'associations et de comités d'entreprise « emblématiques », ayant à la fois une envergure nationale et une longue expérience dans l'organisation d'ACM.

Des avis favorables des enfants, qui cachent la persistance de leurs critiques

En rentrant dans le détail des motifs du rejet ou de l'adhésion à cette forme organisée et collective de loisirs, plusieurs thématiques reviennent régulièrement dans les propos des enfants documentés dans les rapports d'enquête. Leur analyse transversale en montre la stabilité et la récurrence au cours des décennies de 1980 à 2020.

De manière transversale, on peut souligner une appréciation globalement favorable des enfants à travers ces enquêtes, au moins pour la majorité, avec des nuances selon qu'il s'agit d'un séjour ou d'un accueil sans hébergement. Dès 1985, l'étude de l'Institut de formation, de recherche et de promotion (IFOREP) note effectivement que « l'ensemble des enfants accueille assez favorablement les propositions de vacances qui leur sont offertes par les centres de vacances de la CCAS » et qu'aucune « opposition radicale à l'égard des structures » n'a été exprimée (IFOREP, 1985, p. 69). Dans les années 2000, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) soulignait dans son enquête que « [p]our les adolescents interrogés, l'expérience du centre de loisirs ou celle de la colonie a été très positive ; 86 % ont aimé aller au centre de loisirs quand ils étaient à l'école primaire (52 % beaucoup, 34 % sans plus), 81 % avaient envie de partir en colonie la première fois (64 % beaucoup, 17 % oui, mais sans plus) » (Monforte, 2016, p. 88), ce que confirme encore un récent sondage commandité par la Jeunesse au plein air (JPA) en 2019¹.

Toutes les enquêtes soulignent le rôle crucial tenu par les sociabilités électives permises par les ACM. La présence d'amis contribue fortement à la construction de l'« ambiance » recherchée par les enfants (Bonnafont, 1992 ; Vallas, Vinaixa, 1999 ; Monforte, 2016). Cette importance se lit aussi dans la décision de participer à un ACM, que ce soit le « centre de loisirs pour retrouver ses amis » ou « organiser[le] avec eux le départ en colo » (Monforte, 2016, p. 89). La place de ces relations « connues » ou électives – une forme de sociabilité choisie – revient à plusieurs reprises dans les études. « Partir avec des copains » est une motivation importante, c'est aussi le cas de la fratrie lorsqu'elle est citée (Ducatez, 2021 ; IFOREP, 1985). « L'absence du groupe d'amis » est la « première des raisons des 8-14 ans » pour expliquer leur rejet (Francas, 1999, p. 14) et « ce qui ne leur plaît pas, en accueil de loisirs comme en séjours collectifs, ce sont les disputes, le manque de respect et le fait de devoir côtoyer les personnes qui sont au cœur de ces "histoires" » (Ducatez, 2021, p. 7). La crainte récurrente de se « retrouver seul.e », sans amis, et pour le moins exclu.e de ce que vivent les autres enfants fait également partie de leurs propos. À l'inverse, la permanence du collectif peut aussi devenir gênante lorsqu'il y a « l'obligation d'être toujours avec les autres (47 %) » (Vallas, Vinaixa, 1999, p. 75). Cette dimension de sociabilité fait aussi l'objet de récriminations de la part des enfants, qui évoquent la place des conflits et ceux qui peuvent les provoquer et détériorer l'ambiance.

¹ Voir Ifop, 2019, « Le regard des enfants et l'avis des parents sur les colonies de vacances », Paris.

Les « activités », en tant que contenus de pratiques initiés par les équipes d'animation, sont reconnues comme un facteur ou une « motivation » dans le départ, la participation ou le choix d'un ACM (Bonnafont, 1992 ; Ducatez, 2021 ; Monforte, 2016 ; Vallas, Vinaixa, 1999). S'il est régulièrement attendu de la part des enfants de « nouvelles activités » (Bonnafont 1992 ; Monforte, 2016), ces pratiques organisées présentent aussi un risque d'insatisfaction tant il apparaît difficile de répondre à toutes les attentes. En effet, leur mise en place se traduit très généralement par une organisation et une gestion conséquentes (des groupes, des déplacements, des plannings...) qui rigidifient le déroulement des accueils et affectent leurs expériences. Au-delà du « contenu » qui est globalement apprécié, c'est davantage la forme ou le contexte dans lequel l'activité se déroule qui devient important parce qu'il peut contrarier fortement cette attente majeure des enfants : « s'amuser » (IFOREP, 1985 ; Francas, 1999 ; Vallas, Vinaixa, 1999). Plaisir, divertissement, épanouissement, « caractère ludique » sont autant de dimensions rassemblées derrière ce terme : « dans toutes les tranches d'âge, les caractéristiques qui sont données de la vie en centre de vacances sont principalement : « s'amuser », « faire des activités », « avoir des copains » (IFOREP, 1985, p. 66).

Des propositions des enfants peu prises en considération

Les enfants formulent de nombreuses propositions lors de toutes les enquêtes allant jusqu'à décrire – avec précision – un « centre idéal ». Les attentes touchent à l'organisation des horaires et leur « souplesse dans l'accueil » (Francas 1999, p. 11), aux espaces et à leur aménagement ou encore aux groupes et à leur constitution (Bonnafont, 1992 ; IFOREP 1985, p. 69 ; Vallas, Vinaixa, 1999, p. 74). Pour autant, s'il existe des dispositifs de participation où les enfants peuvent s'exprimer, il semble qu'ils portent essentiellement sur le choix des activités (Ducatez, 2021, p. 62), sans atteindre un pouvoir de décision attendu par les enfants. Ce « mécontentement » est plus marqué dans les accueils sans hébergement, mais reste présent dans les séjours. Il peut s'exprimer dans le souhait « de pouvoir décider de ses activités (32 %), et d'avoir plus de liberté (20 %) et de choix d'activités » (Vallas, Vinaixa, 1999, p. 74), comme dans l'importance que les jeunes voient dans « la prise en compte de leurs envies, que ce soit à travers le choix qui va leur être laissé (horaires, temps dits "libres" ou l'implication qui va leur être demandée » (Ducatez, 2021, p. 49).

Dans les propositions des enfants d'avoir davantage de pouvoir de décision transparaît une remise en cause du fonctionnement d'un ACM et de son manque de « souplesse ». Comme le résume Bonnafont (1992, p. 46) : « l'organisation de la vie quotidienne [est] souvent mal vécue par les enfants ». Sans ambages, les enfants critiquent les « horaires trop scolaires », l'impossibilité de choisir ou de changer de groupe, « l'obligation » de faire l'activité et, plus largement, les « contraintes de la vie collective », qui sont pour partie liées aux activités. Ainsi, la majeure partie des propos des enfants reviennent sur cette dimension organisationnelle. Tout en rejetant le caractère « rigide » des accueils, les appels à davantage de « souplesse » sont mis en perspective avec les projets pédagogiques des équipes d'encadrement et les intentions éducatives des organisateurs (autour de la vie en collectivité ou la découverte d'activités). Pour autant, ces derniers reconnaissent la nécessité de transformer l'organisation ou les pratiques pédagogiques au regard des résultats des enquêtes.

L'impossible transformation des pratiques des organisateurs

Le fait que les enfants évoquent régulièrement les mêmes thématiques invite à interroger leur prise en compte et la façon dont les organisateurs ont reçu ces résultats entre les années 1980 et les années 2020. Ces résultats ont donné lieu en effet à de nombreux débats et échanges dont on suit la trace dans les revues pédagogiques, en particulier celle de la JPA dans les années 1990 alors que, dans le même temps, la fréquentation des séjours continuait à décliner et que la « désaffection » semblait se renforcer (Monforte, 2016 ; Houssaye, 1991). Au regard des intentions ou des objectifs affichés dans les projets éducatifs ou pédagogiques, un décalage apparaît entre le discours et l'expérience des enfants et des jeunes comme le pointent Vallas et Vinaixa (1999, p. 73) : « C'est toujours dans l'organisation de la vie quotidienne que semblent apparaître les plus grandes distorsions entre les valeurs pédagogiques véhiculées par les projets et le vécu au niveau des enfants. » On repère ainsi des appels et des annonces à transformer les modalités d'accueil des enfants et des jeunes, qui montrent la volonté de prendre en compte les points de vue des enfants.

Pour autant, l'exploration des publications (*Anim'magazine*, *Camaraderie*, *Loisirs Éducation*, *Vers l'éducation nouvelle*) révèle que ces enquêtes ont été très marginalement évoquées en partie du fait de l'évolution des sujets éditoriaux. Par ailleurs, les propositions ou les rares expérimentations d'organisations différentes se sont confrontées à « l'homogénéisation pédagogique » (Houssaye, 1989) qui marque les ACM depuis les années 1960. Le récent rapport d'envergure nationale conduit par l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs, géré par la Fédération nationale des Francas, permet de soutenir l'hypothèse de l'homogénéisation pédagogique généralisée au sein des accueils sans hébergement : « D'un point de vue organisationnel, les fonctionnements tendent à se rapprocher des formes scolaires, avec une programmation établie au trimestre voire à l'année, avec une relation adultes/enfants très hiérarchisée. La possibilité d'action des enfants est acceptée, mais trop souvent à la marge et généralement sur des sujets mineurs. L'isomorphisme entre école et centre de loisirs se traduit également par une organisation avec les mêmes tranches d'âge, les mêmes rythmes et parfois l'utilisation des mêmes locaux » (Ramalhosa, 2023, p. 19).

Les entretiens menés avec les organisateurs donnent à voir qu'un même mode d'organisation est largement diffusé et employé au sein des ACM. Cette persistance des pratiques inscrites dans la « journée type », et donc la récurrence des points de vue des enfants, se comprend à travers des contraintes, qu'elles soient « endogènes » ou « exogènes » pour reprendre les propos d'un organisateur. Autrement dit, plusieurs facteurs s'associent pour orienter et structurer les pratiques et le mode d'organisation d'un ACM. Les personnes des organismes sollicités ont mentionné les « freins » suivants à la prise en compte des points de vue des enfants : la centralité des activités et le caractère facilitant de leur programmation, les insuffisances de la formation, les effets associés à l'organisation des structures, les attentes des parents et enfin les effets liés à la réglementation.

Des limites multiples et partagées

La thématique la plus récurrente lors des entretiens avec les organisateurs concerne les activités. L'organisation des ACM tourne toujours « autour » des activités à différentes étapes de sa préparation ou de sa réalisation. « Principales » ou « dominantes », les termes peuvent changer, mais l'idée demeure identique : ces activités sont centrales et régissent les autres séquences de la journée, au risque de

bousculer d'autres aspects des pratiques d'animation. Les « plannings » ou les « programmes » affichés et diffusés plus largement à travers des catalogues sont des marqueurs de cette centralité des activités dans l'organisation des ACM. Ces outils qui figent le déroulement des journées contribuent à une moindre participation des équipes d'animation comme des enfants et des jeunes, d'autant plus lorsque les marges de manœuvre se restreignent. Par exemple, la réservation de prestations implique la constitution de groupes adaptés, le respect d'horaires imposés, des déplacements... Par ailleurs, la programmation de ces activités est alimentée par leur marchandisation et leur spécialisation et dont l'externalisation génère aussi une perte de la « maîtrise complète » sur l'organisation de l'ACM, d'après certains professionnels. Cette technicisation des activités vient alors renforcer la centralité de « l'activité dominante », et donc la dépendance du reste des séquences de la journée.

Face aux supposées difficultés engendrées par l'assouplissement de l'organisation souhaité par les enfants, les organisateurs expliquent qu'il est plus simple d'organiser « des choses très cadrées », avec un mode d'organisation « rigidifié » qui garantit la réalisation des activités. Devenues le pivot de l'organisation, les activités structurent tant les pratiques des équipes d'animation que celles des directrices et des directeurs qui sont fréquemment remplacés. Un large consensus s'est dégagé parmi les différents organisateurs dont la faible expérience en animation ou en direction incite à « mettre du cadre » dans leurs pratiques pour éviter d'être en difficulté, et donc pour se rassurer. Être attentif et répondre aux attentes des enfants et des jeunes et assouplir le mode d'organisation nécessite une certaine expérience et donc une certaine assurance de la direction pour accompagner les équipes d'animation. Or, au regard de la situation du monde de l'animation socioculturelle, cette expérience fait souvent défaut. La problématique du renouvellement récurrent des animatrices et des animateurs, et de leur « durée d'engagement » trop courte n'est pas nouvelle, mais elle reste prégnante pour les organisateurs contraints de composer avec la fragilité du volontariat de l'animation qui rend difficile la construction de l'expérience nécessaire pour « animer » autrement.

Souvent impliqués en tant qu'organismes de formation, les organisateurs d'ACM reconnaissent les limites des formations qui sont autant de freins au développement d'autres pratiques d'animation ou de direction d'un ACM, et donc à l'appréhension des points de vue des enfants. Ils soulignent l'uniformisation de ces formations qui nivellent les différences (idéologiques et pédagogiques) que pouvait défendre chaque organisme. Un des organismes historiques pointe d'ailleurs l'adaptation de la formation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) aux pratiques d'animation en ACM : il ne s'agit plus de former à des pratiques « différentes » ou de tenter de les orienter vers de nouvelles conceptions, mais de préparer les stagiaires aux pratiques ayant cours et donc de s'y conformer. Entre le développement de sessions en externat, la multiplication des contenus obligatoires ou l'abaissement de l'âge d'entrée en formation, il devient difficile de former à des pratiques d'animation moins habituelles. Les limites ou les difficultés repérées dans le cadre actuel de la formation initiale renforcent la nécessité de sa prolongation après la délivrance des diplômes. La durée de l'engagement dans l'animation volontaire apparaît alors de plus en plus importante pour faire « mûrir des choses » afin de « dépasser le cadre » prédominant. Ainsi, de nombreux organisateurs interrogés arrangent des « séminaires », des « regroupements » ou des « rencontres » régulièrement au cours de l'année, qui permettent de « fidéliser » leurs équipes et de soutenir le développement de leurs expériences.

La thématique de l'implantation et de la structuration des organismes est revenue à plusieurs reprises pour expliquer les difficultés ou les contraintes affectant la prise en compte des points de vue des enfants ainsi que le changement du mode d'organisation des ACM. Le premier, et peut-être le plus fréquent, reste l'installation d'un ACM dans les locaux d'un établissement scolaire ; ce qui vaut pour les accueils de loisirs ou les séjours prenant place dans les internats de collèges et de lycées. Cette

incidence peut être opposée aux « centres permanents », propriétés des organisateurs, où les équipes maîtrisent davantage les paramètres de l'organisation et peuvent déployer des projets pédagogiques différents. Mais ces équipements tendent à disparaître au regard des coûts engendrés par la gestion de ce patrimoine. Le deuxième frein évoqué concerne les effets dus à la taille des effectifs accueillis par un ACM ainsi qu'au nombre de structures en gestion qui peuvent provoquer une rigidification des pratiques.

Une autre thématique revient assez régulièrement durant les entretiens, celle des parents et de leurs attentes, plus ou moins concordantes avec celles des enfants. Les avis des organisateurs convergent pour appréhender les « souhaits » et les « attentes » des parents qui sont souvent perçus comme décideurs. Selon de nombreux organisateurs, « les parents » sont la principale raison de la focalisation sur « les activités ». Celle-ci devient incontournable pour certains organisateurs attentifs aux « réclamations » qui peuvent être portées par les parents à la suite de prestations qui n'auraient pas été respectées. Plus à la marge, certains évoquent des attentes éducatives de la part de parents face à l'augmentation ces dernières décennies de la pression scolaire qui se traduit par une rentabilisation éducative du loisir, contrariant là aussi les attentes des enfants autour de l'amusement.

Par ailleurs, le cadre réglementaire est une autre source de contraintes pour prendre en compte les avis des enfants. Il s'agit moins des normes de sécurité et d'encadrement que de la mise en concurrence des organisateurs à travers les marchés publics et la multiplication des dispositifs issus des politiques éducatives. Ainsi, les organisateurs rapportent comment la relation contractuelle établie avec les collectivités locales engendre une forme d'alignement de leurs projets sur ceux de leurs commanditaires, qui peuvent fortement orienter et prescrire l'organisation des ACM dans un territoire. Il devient alors difficile d'avancer ou de maintenir des intentions pédagogiques originales dans un contexte potentiellement concurrentiel ; intentions qui tendent à devenir minimalistes ou standardisées pour répondre et s'adapter à un large éventail de collectivités. Qui plus est, les politiques éducatives – locales ou nationales – peuvent aussi infléchir les orientations ou les projets éducatifs des organisateurs. Sans que ce soit une obligation, l'évolution des modalités de financement public depuis les années 2000 incite à intégrer le cadre de dispositifs (leurs objectifs, les moyens alloués, etc.) qui peuvent devenir des prescriptions et diriger les actions des organisateurs, à l'instar du « Plan mercredi » ou des « colos apprenantes », ce qui peut aboutir à des situations paradoxales.

Enfin le constat est posé de la pérennisation d'une « vieille manière de penser l'éducation ». Les expérimentations, déjà anciennes, et les propositions connues pour « assouplir » le mode d'organisation prédominant des ACM ne sont ni reprises ni transmises, alors même qu'elles participent à réinterroger l'hégémonie d'une forme scolaire de l'éducation. Plusieurs organisateurs soulignent, parfois avec étonnement et incompréhension, que cette hégémonie n'est pas remise en cause, malgré les mouvements d'éducation populaire qui promeuvent des « alternatives » depuis des décennies. Devant ce paradoxe, certains organisateurs s'interrogent sur leur contribution – involontaire – à un processus plus large de scolarisation des loisirs des enfants (Thin, 1994 ; Roucous, 2007), à défaut de réussir à « assouplir » l'organisation des ACM qui continuent de se conformer à une configuration scolarisée.



Pour conclure, cette enquête montre toutes les ambivalences des organisateurs (ou des équipes d'animation). Les points de vue des enfants sont connus, tout comme les expérimentations (souvent locales) d'assouplissement du mode d'organisation prédominant qui permettraient de les prendre en compte. Pour autant, les attentes des enfants entrent en tension avec un ensemble de facteurs – plus

ou moins dépendants des organismes – qui viennent rigidifier le fonctionnement d'un ACM à toutes les échelles : pratiques d'animation, de direction, formation, réglementation, etc. De cette rigidification découle la difficulté de prendre en compte ces points de vue des enfants et leur récurrence au fil des enquêtes étudiées. Faisant « système », cet ensemble de facteurs contraignants permet aussi de comprendre la persistance des pratiques d'animation à travers la prédominance et la perpétuation d'un même mode d'organisation. Répondant partiellement aux attentes des enfants, cette forme d'accueil généralisée participe de la désaffection des enfants pour les ACM lorsque leurs pratiques de loisir s'autonomisent au moment du passage au collège.

Bibliographie

Besse-Patin B., 2018, « Loisir et éducation. La formalisation éducative des jeux dans un accueil périscolaire », *Revue française de pédagogie*, n° 204, p. 5-16.

Bonnafont G., 1992, « Enquête dans les CVL et les CLSH », *Loisirs Éducation - La revue de la JPA*, n° 337-338, p. 7-46.

Ducatez N., 2021, « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents », Dossier d'étude, 222, CNAF.

Francas, 1999, « Sondage exclusif : les enfants et leur temps libre », *Camaraderie*, n° 248, p. 9-16.

Houssaye J., 1989, *Le Livre des colos. Histoire et évolution des centres de vacances pour enfants*, Paris, La Documentation française.

Houssaye J., 1991, *Aujourd'hui, les centres de vacances*, Vigneux, Matrice.

IFOREP, 1985, *L'enfant, le temps libre*, Paris, Orgeval.

Monforte I., 2016, « Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif », Dossier d'étude, 187, CNAF.

Ramalhosa M., 2023, « Le mercredi, une parenthèse dans la semaine des enfants ? », Les Francas, Observatoire des centres de loisirs éducatifs.

Roucous N., 2007, « Les loisirs de l'enfant ou le défi de l'éducation informelle », *Revue française de pédagogie*, n° 160, p. 63-73.

Roucous N., Besse-Patin B., Adam D., [à paraître, 2025], « Le loisir du point de vue des enfants », *Dossier d'étude*, CNAF.

Thin D., 1994, « Travail social et travail pédagogique. Une mise en cause paradoxale de l'école », in Vincent G. (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire. Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 51-71.

Vallas G., Vinaixa A.-M., 1999, « Perception des centres de vacances et de loisirs par les jeunes de 8 à 15 ans », in Jeunesse au plein air (dir.), *Les centres de vacances et de loisirs, un atout pour vivre ensemble*, Marly-le-Roi, INJEP, p. 65-76.

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

LA DIFFICILE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES ENFANTS OU LES LIMITES DE L'ORGANISATION DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

Depuis plusieurs décennies, les accueils collectifs de mineurs (ACM, anciennement « centres de loisirs » et « colonies de vacances ») reçoivent régulièrement des enfants et des jeunes en dehors des temps scolaires. À la différence d'autres modalités (avec leurs familles, leurs pairs, au domicile, etc.), ces loisirs dits « organisés » ou « collectifs » reposent sur le regroupement des enfants au sein d'une structure où ils et elles réalisent des activités conduites par des animatrices et des animateurs et partagent un quotidien rythmé par un ensemble de séquences. Pourtant, ces structures voient leur fréquentation fléchir, et ce avant la pandémie, si bien que de nombreux organisateurs (associations, comités d'entreprise, collectivités...) qui en ont la charge s'interrogent sur la désaffection des enfants et des jeunes pour cette forme encadrée de loisirs.

Qu'en disent les enfants ? Si les loisirs juvéniles sont largement documentés, que savons-nous des points de vue des enfants ? Quels sont leurs avis sur l'encadrement de l'équipe d'animation, les activités, le déroulement de la journée ou les conditions d'accueil ? L'exploration d'archives révèle que plusieurs enquêtes se sont intéressées et ont interrogé des enfants sur ces questions depuis les années 1980. L'analyse de ces travaux sur les perspectives enfantines sur les ACM révèle que les mêmes thématiques traversent les décennies.

Afin de comprendre cette permanence des points de vue des enfants, cette recherche a interrogé des organisateurs des ACM. Sur la base d'entretiens auprès d'une dizaine de responsables d'organismes, le rapport montre, d'une part, la prédominance d'un modèle d'organisation et des pratiques semblables au sein des ACM, avec ou sans hébergement, et qui, de fait, intègrent peu les attentes des enfants ; d'autre part, la difficulté de faire évoluer ces pratiques soumises à un ensemble de contraintes qui compliquent la prise en compte des points de vue des enfants.